



N° 13 614\*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ...../.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Groupe.TERREAL
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Bruno.HOCDE
Adresse : N° 15-17 Rue Pages
Commune SURESNES
Code postal 92150
Nature des activités : Exploitation de carrières d'extraction d'argiles et de sables, fabrication de matériaux de construction
Qualification : ...../.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows include Amphibiens (Grenouille agile), Reptiles (Lézard des murailles, Lézard vert), Mammifères (Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune), Avifaune (14 espèces du cortège des milieux semi-ouverts), Insectes (Grand capricorne).

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*

Grid of checkboxes for finality: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur, Détention en petites quantités, Autres.

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Exploitation d'une carrière d'argiles, dont les matériaux valorisables constitueront la matière première nécessaire au fonctionnement de l'usine TERREAL de Roumazières-Loubert, principal acteur économique à l'échelle locale.

Pour plus de précisions, voir dossier de dérogation joint

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Défrichement de 7,04 ha de boisements résineux à mixtes utilisés pour la reproduction de passereaux protégés, l'alimentation et l'hivernage de la grenouille agile, ainsi que le gîtage potentiel de deux espèces de Chiroptères arboricoles. Destruction de 200 m linéaires d'une haie arborescente accueillant ponctuellement le grand capricorne. (détails dans le dossier de dérogation joint).

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Chargé de mission faune/flore

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Septembre à octobre 2016

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Poitou-Charentes

Départements : Charente

Cantons : Saint-Claud

Communes : Roumazières-Loubert

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : Mesures d'évitement et de réduction ...

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Évitement de plusieurs habitats d'espèces (boisements, mares forestières, vieux chênes), création d'une mare favorable à la faune aquatique et mise en place d'orientations favorables à la biodiversité dans le cadre de la remise en état de la carrière (replantation de boisements caducifoliés avec plus value écologique, replantation et densification d'une haie arborescente).

Pour plus de précisions, voir dossier de dérogation ci-joint

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

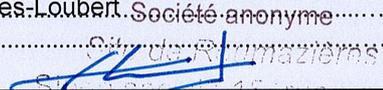
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Compte rendu papier à la DREAL

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Roumazières-Loubert Société anonyme le 03/11/2015

Votre signature 

**TERREAL**

Stéphane Roumazières  
SIRET 562 110 346 - 15 rue Pages  
92168 SURESNES CEDEX

Tél. 01 49 97 20 30 - Fax 01 49 97 20 56  
RCS NANTERRE B 562 110 346 - SIRET 562 110 346 00128  
Code APE 264 B

## ESPECES PROTEGEES CONCERNEES (DESTRUCTION/PERTURBATION D'HABITATS)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Objet de la dérogation	
		Destruction/perturbation d'habitats	Surfaces estimées concernées
<b>Amphibiens</b>			
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	X (reproduction et hivernage potentiel)	450 m <sup>2</sup> (habitats aquatiques) 63 500 m <sup>2</sup> (habitats terrestres)
<b>Reptiles</b>			
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	X	2 500 m <sup>2</sup>
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	X	2 000 m <sup>2</sup>
<b>Mammifères</b>			
<i>Pipistrellus nathusius</i>	Pipistrelle de Nathusius	X (zones d'alimentation et gîtes potentiels)	65 000 m <sup>2</sup>
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	X (Zones d'alimentation et gîtes potentiels)	
<b>Avifaune</b>			
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	X	17 250 m <sup>2</sup>
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	X	
<i>Saxicola torquata</i>	Tarier pâtre	X	
<i>Densrocopos major</i>	Pic épeiche	X	70 400 m <sup>2</sup>
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	X	
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	X	
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	X	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	X	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	X	
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple bandeau	X	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	X	
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	X	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	X	
<b>Insectes</b>			
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	X	200 m linéaires de haie arborescente. 2 arbres colonisés ou potentiellement colonisés